

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 9
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 11 décembre 2023 à 20h00

Présidence : Monsieur Alain Favre

Préavis municipal n° 04/2023 relatif au budget 2024

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- vu le préavis municipal n° 04/2023
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

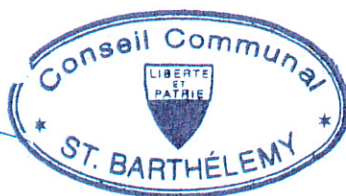
- d'accepter le budget 2024 tel que présenté par la Municipalité, présentant un excédent de charges de CHF 269'440.80.

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2023.

Au nom du Conseil communal

Le Président

Alain Favre



La Secrétaire

Carole Bugnon